

Politique qualité, environnement et développement durable

Le SEDIF s'engage

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, premier producteur et distributeur public d'eau en France, met la sécurité sanitaire, la qualité, l'environnement et le développement durable au cœur de son système de management.

Dans un souci de protection des personnes, de préservation de l'environnement, de qualité de l'eau produite, de transparence, de sécurité juridique et de satisfaction des clients, le SEDIF se doit d'être exemplaire pour son achat public et s'engage à améliorer en continu ses systèmes intégrés de management de la qualité et de l'environnement.

La politique du SEDIF s'applique à ses activités relevant de la maîtrise d'ouvrage publique ou de l'exploitation, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public passé entre le SEDIF et son Délégataire.

Les axes prioritaires sont les suivants :

Qualité

1. Adapter les modalités de fonctionnement du SEDIF aux conséquences de la crise sanitaire,
2. Appliquer à la passation des marchés le principe d'amélioration continue,
3. Prévenir le risque et assurer la sécurité juridique,
4. Passer et gérer les marchés publics dans le souci de la transparence,
5. Respecter les délais réglementaires de paiement des marchés,
6. Maîtriser et réduire les délais internes de passation et d'exécution des marchés,
7. Améliorer la planification des consultations de marchés publics,
8. Favoriser l'accès des entreprises à la commande publique,
9. Mettre en œuvre une politique d'achat durable,
10. Urbaniser les applications informatiques liées à la commande publique,
11. Sécuriser et faciliter la décision des élus sur le futur mode de gestion de l'eau.

Environnement

1. Se conformer aux exigences légales et autres exigences et les anticiper dans la mesure du possible,
2. Appliquer aux performances environnementales le principe d'amélioration continue,
3. Prévenir les risques de pollution accidentelle liés à l'activité,
4. Valoriser l'environnement et la sécurité des personnes dans les marchés de travaux, les techniques appliquées et le suivi des chantiers,
5. Diminuer les diverses nuisances engendrées par l'activité, dont les nuisances sonores,
6. Favoriser l'utilisation de techniques sans tranchées pour la pose et la réhabilitation de canalisations,
7. Poursuivre la sectorisation du réseau et les actions en matière d'économie de la ressource en eau,
8. Evaluer l'impact des projets sur l'environnement,
9. Appliquer le concept de construction durable aux nouveaux bâtiments,
10. Promouvoir les sites paysagers et la végétalisation des toitures dans le respect de la biodiversité,
11. Contrôler la délégation pour une exploitation des ouvrages exemplaire en matière d'environnement et de sécurité sanitaire,
12. Réduire ou compenser les émissions de carbone et optimiser la consommation d'énergie,
13. Sensibiliser les partenaires et parties intéressées,
14. Améliorer l'empreinte environnementale de nos installations et valoriser les déchets.

Développement durable

1. Poursuivre les actions en faveur de l'accès à l'eau potable,
2. Contribuer aux efforts d'adaptation au changement climatique,
3. Œuvrer pour une gestion durable d'un patrimoine pérennisé et modernisé,
4. Maintenir une démarche innovante et progressiste de la part d'un service public,
5. S'orienter vers une eau pure sans calcaire et sans chlore,
6. Renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau,
7. Accompagner la mise en place du Grand Paris des transports et des aménagements et projets de la Métropole.

Le SEDIF est certifié ISO 14001, depuis février 2002, pour ses activités de maîtrise d'ouvrage publique, de contrôle de la délégation pour l'exploitation des ouvrages ainsi que pour les activités de ses sites administratifs.

Le SEDIF est également certifié ISO 9001, depuis juin 2006, pour la passation, l'exécution et le paiement des marchés publics.

Paris, le 28 mars 2022

Le Directeur général des services

Raymond LOISELEUR

Le Président



André SANTINI

Ancien Ministre

Maire d'Issy-les-Moulineaux

Vice-président de la Métropole du Grand Paris